



## *Abbaye Suisse Indépendante Ballens*

### *.Plan du tir des enfants 2023*

*Organisateur: Abbaye Suisse indépendante Ballens*  
*Dates : mercredi 12 juillet*  
*Horaires du tir: 13h00 - 16h00*  
*Stand: Ballens*

### *.Prescriptions particulières*

*Le tir des enfants est réservé :*

- aux enfants du village de Ballens*
- aux enfants des membres extérieurs de la société d'Abbaye « Suisse indépendante »*
- dont la date de naissance se situe entre 2008 et 2017*

*Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année, soit nés en 2007 et plus âgés, ne peuvent pas participer à ce tir.*

1. *Le bureau de tir est ouvert 30 min. avant le début des tirs et fermé 30 min. avant la fin des tirs.*
2. *Les armes et leur maniement doivent être conformes aux prescriptions des règles de tir de la FST.*
3. *Chaque tireur doit être assisté par un moniteur adulte.*
4. *Seules les armes fournies par les organisateurs sont admises.*
5. *Le programme des tirs, une fois commencé, s'effectue avec le même modèle d'armes. Il est interdit de changer de modèle d'arme.*
6. *Un tireur ne peut tirer que sous son propre nom. Seuls les moniteurs de tir sont autorisés à faire des corrections, elles doivent être visées par leurs auteurs. Les réclamations doivent être faites immédiatement au chef de stand.*
7. *Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. L'Organisation se réserve la possibilité de compléter au besoin les présentes dispositions par affiches au stand. Les cas non prévus par ces dispositions seront réglés par le Comité d'organisation de l'Abbaye Suisse Indépendante Ballens*

*Ballens, le 31 décembre 2022*

*Pour l'Abbaye Suisse Indépendante Ballens :*

*L'Abbé-Président :*

*Jean-Marie Surrer*



*Le Greffier :*

*Pierre Dénéreaz*



## *Cibles enfants*

<i>Armes:</i>	<i>Carabine à air comprimé, pour les enfants nés de 2017 à 2013</i> <i>Carabine de petit calibre 22 long rifle, pour les jeunes nés de 2012 à 2008</i>
<i>Distance :</i>	<i>10 mètres pour les enfants nés de 2017 à 2013</i> <i>50 mètres pour les jeunes nés de 2012 à 2008</i>
<i>Droits de participation:</i>	<i>selon âges précités</i>
<i>Catégories:</i>	<i>filles et garçons séparés</i>
<i>Champ des points:</i>	<i>visuel A, à 10 pts, pour le 50 mètres</i> <i>visuel A, à 10 pts, pour le 10 mètres</i>
<i>Nombre de coups:</i>	<b>10</b>
<i>Genre de tir:</i>	<i>4 coups d'essais obligatoires, marqués après chaque coup, puis une série de 6 coups.</i>
<i>Position:</i>	<i>air comprimé (enfants), couché</i> <i>petit calibre (jeunes), debout avec appui</i>
<i>Prix de la passe:</i>	<i>Fr. 15.- munition comprise</i>
<i>Rachat:</i>	<b>Pas de rachat</b>
<i>Classement:</i>	<i>à l'addition des 6 derniers coups, appui par les meilleurs points (coups profonds) de ces 6 coups, puis, en cas d'égalité, par l'âge (priorité au (à la) plus jeune)</i>
<i>Distinction:</i>	<i>Un prix souvenir attribué à chaque participant(e)</i>
<i>Couronnement:</i>	<i>un roi et une reine pour les 2 catégories d'âge, soit 2017-2013 et 2012-2008</i>